

Communauté de communes Jura Nord

UN BUDGET 2023

équilibré dans une conjoncture inflationniste



En 2023,

la Communauté de communes Jura Nord poursuit ses investissements pour améliorer le cadre de vie des habitants et maintenir des services de proximité et de qualité.

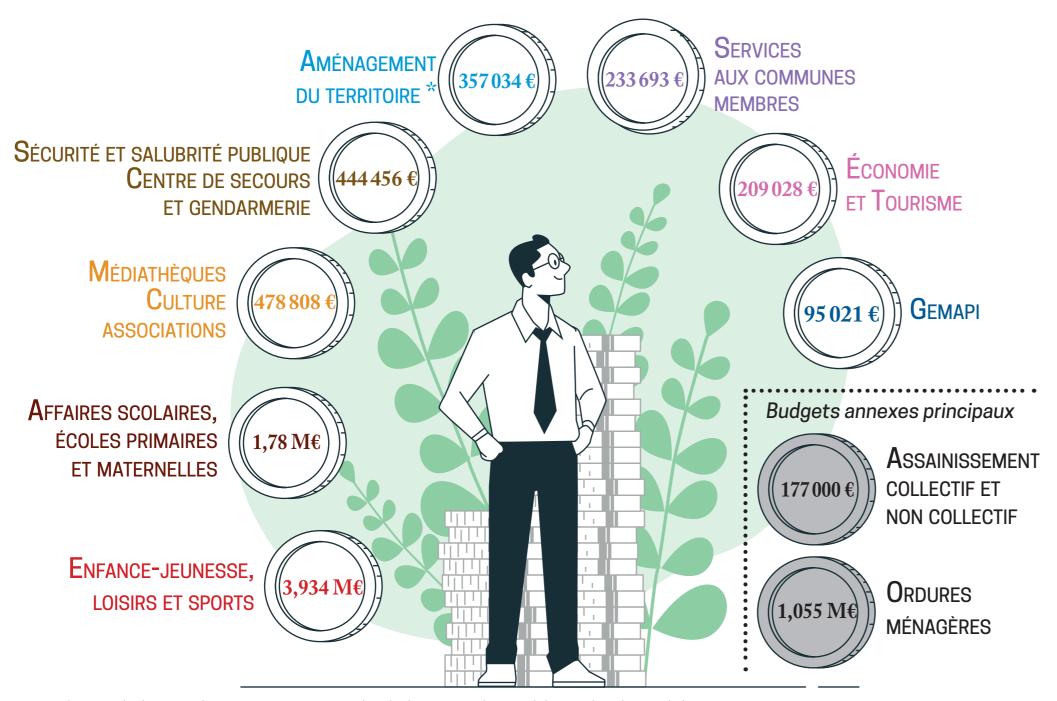
Cependant, comme beaucoup de ménages, notre collectivité n'est pas épargnée par la hausse des prix de l'énergie. En dépit d'une gestion saine, Jura Nord doit faire face à une équation difficile à résoudre.

L'inflation, la suppression de la taxe d'habitation, et d'autres paramètres conjoncturels pèsent sur le budget de Jura Nord. Comme de nombreuses collectivités en France, la CCJN a été contrainte d'augmenter sa taxe foncière.

Le budget de Jura Nord pour l'année 2023 s'élève à 7,532 M€ pour la section fonctionnement, et 2,197 M€ pour l'investissement. Les investissements seront consacrés en priorité à l'éducation (écoles, accueils de loisirs et petite enfance), à la sécurité (construction d'une gendarmerie), et au cadre de vie.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2023

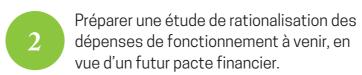
BUDGET PRINCIPAL: 7,532 M€ (hors budgets annexes)



^{*} Intègre l'urbanisme, la transition énergétique, les déplacements doux-mobilités et la politique du logement.

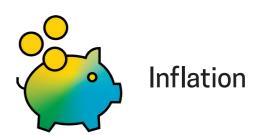
LES PRIORITÉS DU BUDGET FONCTIONNEMENT 2023

Maintenir un budget à l'équilibre, malgré l'inflation et l'augmentation des effectifs (la loi impose le principe d'un équilibre réel entre les dépenses et les recettes pour les collectivités territoriales).



ET CONCRÈTEMENT?

Des dépenses de fonctionnement conjoncturelles!



Revalorisation salariale des agents





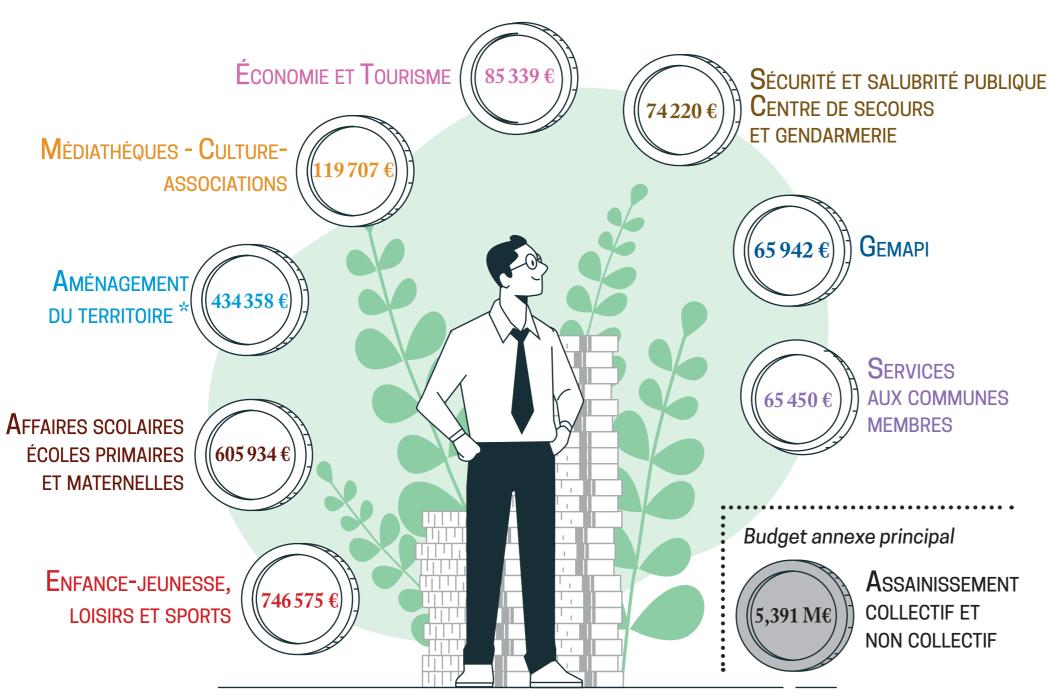
Revalorisation des attributions de compensation des communes

Augmentation des effectifs dans les structures d'accueil périscolaires



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2023

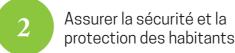
BUDGET PRINCIPAL: 2, 197 M€ (hors budgets annexes)



^{*} Intègre l'urbanisme, la transition énergétique, les déplacements doux-mobilités et la politique du logement.

LES PRIORITÉS DU BUDGET INVESTISSEMENT 2023

Préparer l'avenir en investissant dans l'éducation



Favoriser un cadre de vie agréable

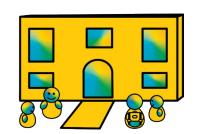
ET CONCRÈTEMENT?



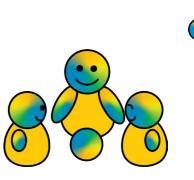
Création d'une passerelle modes doux accolée au pont de Salans.

Travaux en cours.

Création d'un pôle éducatif de la Vallée de l'Ognon. Études en cours.

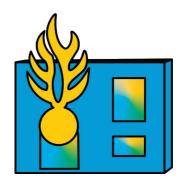


Travaux de rénovation multi-acceuil de Fraisans et accueils de loisirs. En cours.





Acquisition et aménagement d'un bâtiment pour la restauration scolaire à Ranchot. En cours.



Projet de construction d'une gendarmerie. Études en cours.

LES RECETTES RÉELLES 2023 Impôts directs locaux (CFE, taxes foncières, taxe GEMAPI). Possibilité - limitée ou Participations et subventions libre - de moduler les des organismes (CAF, ...) et des taux de ces impôts. collectivités et agences (État ADEME, CR BFC, CD 39...) mpôts indirects Revenus locatifs Participation des Facturation usagers et communes membres communes (augmentation de 10 % en 2023 pour le Secteur Jeunes et le périscolaire). Résultat antérieur Dotations d'état

TAXE FONCIÈRE À JURA NORD: UN EXEMPLE CONCRET

Couple propriétaire avec enfants dans leur résidence principale (maison)



- Montant de la taxe d'habitation + taxe foncière en 2017 (avant la suppression de la TH) 1803€
- Taxe foncière 2023 : 1279 €

= 524 €

d'impôts en moins

POURQUOI UNE AUGMENTATION DES TAXES FONCIÈRES POUR LES PROPRIÉTAIRES DE JURA NORD?



AUGMENTATION DES EFFECTIFS ET DIFFICULTÉS **DE RECRUTEMENT**

Les structures d'accueil de l'enfance de Jura Nord ont enregistré une hausse de fréquentation historique ces deux dernières années, engendrant des taux d'encadrement plus élevés. Par

ailleurs, ces difficultés conjoncturelles de recrutement, notamment d'animateurs diplômés, ont eu un impact sur le montant des subventions recues, revues à la baisse.

PLUSIEURS REVALORISATIONS SALARIALES DES AGENTS

La rémunération des agents publics a été revalorisée par l'État en 2022 puis 2023.



La flambée générale des prix (eau, chauffage, carburant...) et notamment ceux de l'énergie, a lourdement impacté les finances de Jura Nord.



SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

En 2023, la suppression de la taxe d'habitation pour une majeure partie des contribuables a un impact lourd pour la dynamique des finances locales. En effet, l'État a mis en place un dispositif de compensation pour les intercommunalités: une fraction de la TVA. Or, si la TVA est un impôt dynamique au niveau national (modulable en fonction de la productivité nationale), sa variation au niveau local a un faible impact sur les ressources locales.



SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE

Suite à un rééquilibrage, la contribution au SDIS 39 (Service départemental d'incendie et de secours) a augmenté.



REVALORISATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

L'évaluation des dépenses liées aux charges scolaires transférées pour les communes a été révisée en 2020, passant de 70 à 90 €/habitants. **Or, à ce jour,** certaines communes n'ayant pas voté en faveur de cette réévaluation, le manque à gagner pour Jura Nord est important.



PRÉPARER L'AVENIR

Préserver les investissements à venir (en faveur de la jeunesse, des services de proximité et de qualité, de la sécurité...) est un enjeu fondamental pour l'avenir de Jura Nord et ses habitants.



UNE NOUVELLE TAXE COLLECTÉE VIA LA TAXE FONCIÈRE

Une nouvelle ligne est apparue sur la taxe foncière des habitants : la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, compétence transférée à Jura Nord en 2018). Elle a vocation à financer le fonctionnement et les investissements liés à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, la lutte contre les pollutions, l'entretien et la restauration des milieux aquatiques et la prévention des inondations. En 2023, la collecte de cette taxe a été effectuée pour les années 2022 ET 2023.

Service ordures ménagères - Mode d'emploi

VOTRE INTERLOCUTEUR EST VOTRE MAIRIE!

Vous venez d'emménager dans une commune de Jura Nord?

Vous faites face à un changement de situation dans votre foyer (changement de la composition, déménagement...)?

Votre unique interlocuteur du service Ordures ménagères est VOTRE MAIRIE.

Cette dernière se charge de collecter toutes les informations relatives à votre foyer.

Elle les transmet ensuite au SICTOM de la zone de Dole pour la partie collecte, et à Jura Nord pour la partie facturation.

Pour toute question ou information relatives au service Ordures ménagères, contactez votre mairie!

